

Département de la Marne

Vadenay, le 2 juin 2023

Arrondissement de Châlons en Champagne

Canton de Mourmelon-Vesle
et Monts de Champagne

MAIRIE de VADENAY
51 400

Le Maire de VADENAY

à

Mesdames et Messieurs

Les conseillères et conseillers municipaux

SPECIAL ELECTIONS SENATORIALES

Madame, Monsieur,

Suite à la convocation par décret ministériel en date du 6 avril 2023 et par arrêté préfectoral en date du 27 avril 2023 (voir pièce jointe), le conseil municipal est appelé à se réunir **le vendredi 9 juin 2023** afin de désigner un délégué et trois délégués suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé d'élire trois sénateurs lors du scrutin du 24 septembre 2023.

Cette réunion aura lieu le 9 juin 2023 à 20h30 à la mairie.

Suite à cette élection et à la transmission des résultats à la préfecture, l'ordre du jour suivant sera abordé :

- ✓ 14 juillet : organisation de la journée, repas et tarif
- ✓ Compte rendu des délégations données au maire
- ✓ Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Maire,
Bertrand DUBOIS



15 Grande Rue de la Noblette - 51400 VADENAY
Tél : 03.26.66.14.12 ou 09.64.21.37.96 Fax : 03.26.66.17.69
mairie.vadenay@orange.fr